

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 07 DECEMBRE 2020

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 12

Date de convocation : 27 novembre 2020

Etaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER.

Etaient absents excusés : M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER, Mme Charlotte BECKER a donné procuration à Mme Enza BAROTTE, M. Dominique WEYANT a donné procuration à Mme Géraldine-Sophie CAPRON

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 28 septembre 2020.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 7.5 042/2019 : SUBVENTION CLASSE DE NEIGE 2021

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet de l'école élémentaire d'organiser une classe de neige du dimanche 24 janvier au dimanche 31 janvier 2021 à ARVIEUX dans les Hautes-Alpes.

Le coût par enfant est de 575,00 €, il comprend la pension complète, l'hébergement, le transport, l'encadrement, le matériel, le forfait, les cours de ski, les activités et les visites.

Classes concernées : CM1, CM2 de M. BRAAS, soit 19 élèves.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser une participation à hauteur de 100,00 € par enfant concerné par la classe de neige de l'école primaire.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 7 décembre 2020
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20201207-2020DEL042-DE
Reçu le 15/12/2020

